

Article rédigé par , le 11 septembre 2008

Vox clamentis in deserto... Pour découvrir le libéralisme économique et ses maîtres, Mises, Hayek, le dernier essai de Pascal Salin, *Libéralisme*, va s'imposer comme une référence. Certes les livres d'Henri Lepage, *Demain le capitalisme*, *Demain le libéralisme*, *Pourquoi la propriété ?*, la *Nouvelle Économie industrielle*, remplissent ce rôle, ou plutôt, le remplissaient car leur éditeur s'obstine à ne pas les rééditer.

.. Pour évoquer le libéralisme, Pascal Salin explique non l'histoire mais les principes, détaille non les fondements mais les applications d'une philosophie morale et politique vieille comme l'Occident qu'on peut résumer par les trois maîtres mots — liberté, propriété, responsabilité. L'auteur commence par dissiper les équivoques : " La production et l'utilisation des règles (des normes de comportement) peuvent être de nature très variée. En particulier, il est indispensable de se demander si une règle est adoptée spontanément et volontairement ou si elle est imposée par la contrainte. De ce point de vue, il est utile de parler de réglementation lorsqu'une règle est édictée par une autorité publique. On parlera de déréglementation lorsqu'il y a disparition de ces règles publiques. Mais une difficulté linguistique apparaît, le terme "réglementation" correspondant au terme *regulation* en anglais alors que "déréglementation" correspond à *deregulation*. Or l'usage excessif d'anglicismes conduit à utiliser en français le terme de "dérégulation" là où il faudrait parler de "déréglementation". Cette confusion sémantique conduit à une confusion conceptuelle : on glisse en effet de l'idée qu'un système est déréglementé (*deregulated*) à l'idée qu'il n'est plus "régulé", qu'il n'est plus ordonné, qu'il devient anarchique " (p. 492). Après Friedrich Hayek, Salin distingue les sociétés dont l'ordre est construit par le législateur de celles où le droit exprime les règles que (presque) tous suivent spontanément, " c'est pourquoi la déréglementation ne conduit pas à la dérégulation, tout au moins si elle ne signifie pas l'absence totale de règles. Or il faut bien voir que, contrairement aux apparences, un ordre construit se rapproche plus souvent de l'anarchie que de l'ordre spontané. " " En effet, poursuit l'économiste, il est impossible à ceux qui gèrent le centre de connaître toutes les circonstances particulières de lieu et de temps qui déterminent l'action des individus, pas plus que leurs besoins et leurs réactions. Leurs décisions conduisent donc nécessairement à des incompatibilités qui ne peuvent être surmontées que par le recours à la force. C'est pourquoi l'ordre administratif ou l'ordre planificateur conduisent en réalité au désordre. C'est également pourquoi le capitalisme — qui repose sur une règle fondamentale, à savoir le respect de la propriété — ne peut jamais être sauvage, au contraire de l'État " (p. 494 et 495). En quelques lignes, tout est dit. Le reste de l'ouvrage, 500 pages à la typographie serrée, trace le portrait d'une société ordonnée, libérée de l'anarchie que les hommes politiques y introduisent grâce au monopole de la législation et de la force armée. En bref, le véritable sens des privatisations, de la spéculation en bourse, du partage des risques dans l'entreprise... Les faux sens de la politique macroéconomique, de la protection sociale, des lois anti-tabac... Les bienfaits des cartels libres, de la production volontaire des services publics, du code de la route spontané... Le réalisme de la restauration de monnaies privées, de la mise aux enchères de droits à immigrer, de la défense de l'environnement par ses propriétaires... Un plaidoyer roboratif. ARNAUD PELLISSIER-TANON Article paru dans *Liberté Politique* N°13

<http://www.amazon.fr/exec/obidos/ASIN/2738108091/libertepoliti-21> 0 0 0,00 Non 0,00 €